



Cession de bail mais pour quelle activité ?

Par **justagirl**, le **27/01/2010** à **18:38**

Bonjour,

Je suis actuellement confronté à un problème à propos d'un bail que l'on s'apprête à me céder ;il y a la mention "articles de paris" dans les activités autorisés.. mais qu'est ce que cela comprend ??

Merci pour votre aide